



Communiqué de presse

15/10/2011

Crise bancaire : l'Histoire ne doit plus pouvoir se répéter

La crise actuelle prend ses racines dans l'endettement public des Etats-Unis et des pays européens les plus fragiles, en particulier de la Grèce. La zone euro est désormais fragilisée et le système bancaire français dans la tourmente de par son exposition aux dettes souveraines.

Il est aujourd'hui impératif de rétablir la confiance en garantissant une réelle transparence. La solidité des banques françaises doit être incontestable sans quoi l'ensemble des acteurs économiques, dont les PME, seront durement pénalisés par la raréfaction du crédit. Tout doit être mis en œuvre pour consolider le système bancaire y compris un engagement fort des pouvoirs publics au niveau national et européen.

Pour autant, aux yeux de la Confédération, il est impératif qu'une éventuelle aide de l'Etat, sous une forme à déterminer, soit soumise à des conditions précises tant au niveau de la séparation des activités de détail et de marché qu'au niveau de la distribution de crédit aux PME. Les banques ne peuvent appeler au secours en période difficile, comme elles l'ont déjà fait en 2008, et prétendre ensuite s'affranchir de toute contrainte sur la distribution du crédit aux TPE/PME tout en réalisant des profits colossaux.

L'Histoire ne doit plus pouvoir se répéter.